

# URT

le Bulletin  
Municipal



JUILLET • NUMÉRO 30

## Le Mot du Maire



Chères Urtoises,  
chers Urtois,  
La période estivale vient  
de débuter et avec elles  
les vacances scolaires et  
les congés bien mérités.  
Comme vous pourrez le  
constater à l'intérieur du  
présent bulletin, le bâti-  
ment abritant la cantine

scolaire et la bibliothèque-médiathèque  
s'orientent vers son achèvement.

Ainsi, à partir de la rentrée du mois de sep-  
tembre, nous aurons le plaisir d'avoir à notre  
disposition, des services communaux utiles à  
de nombreux utilisateurs.

Notre commune, avoisinant les 2400 habi-  
tants, sera désormais entièrement pourvue  
en structures indispensables au bien-être au  
quotidien.

Je fais souvent allusion à la disponibilité et  
à l'action des bénévoles jouant un rôle  
essentiel dans la bonne marche de nos  
associations, et donc dans l'attractivité de  
notre village.

A ce propos, je tiens à saluer et à remercier  
chaleureusement notre concitoyen Jean Paul  
Leclerc, qui a spontanément offert une partie  
de son temps libre dans le cadre des temps  
d'activité périscolaire. L'apport de son savoir-  
faire en matière de danse-country, contribue  
à permettre aux enfants d'exercer une activité  
physique supplémentaire, et de bénéficier  
ainsi d'une plus grande ouverture d'esprit.

Le boulodrome, implanté à proximité de la  
place du village, fait souvent l'objet de cri-  
tiques en matière de propreté. Aussi, je  
m'adresse aux utilisateurs qui participent d'ail-  
leurs très activement à l'animation du secteur,  
en leur demandant de veiller au ramassage  
des mégots et autres détritus.

Dans quelques semaines, les fêtes locales  
donneront au village cette incontournable  
convivialité appréciée des petits et des  
grands. Les membres du Comité des Fêtes  
peaufinent les animations, toujours avec  
beaucoup d'originalité. Je leur adresse mes  
encouragements et mes compliments, en  
soulignant le haut degré de leur enthousiasme  
et de leur investissement, dans le but  
de maintenir une tradition fortement ancrée  
au sein de la population.

Avec mes sentiments les plus cordiaux, je  
vous souhaite un excellent été.

**Robert LATAILLADE, Maire d'Urt**

## Le Réveil Urtois...



### ...Le Réveil Urtois conserve son titre !

Le dimanche 1<sup>er</sup> mai 2016 a eu lieu à Saint-Palais  
le Concours Régional des Batteries-Fanfaires, le Réveil  
Urtois a conservé son titre de grand prix régional d'excel-  
lence, la plus haute distinction à ce niveau territorial. Notre  
Batterie Fanfare qui accompagne les moments impor-  
tants de la vie du village : cérémonies, commémorations  
et Fêtes d'Urt !

*Nous félicitons l'ensemble du Réveil Urtois et plus parti-  
culièrement Christelle Urruty qui obtient le grand prix  
régional de direction.*

## Sommaire

- **Edito / Le Réveil Urtois** > page 1
- **Dossier** > page 2 / 3
- **Urt pratique** > page 4

Mairie d'Urt / 05 59 56 20 33

Courriel : [contact@urt.fr](mailto:contact@urt.fr)

Rédaction / Commission communication de la Mairie d'Urt

Directeur de la rédaction / Robert Lataillade

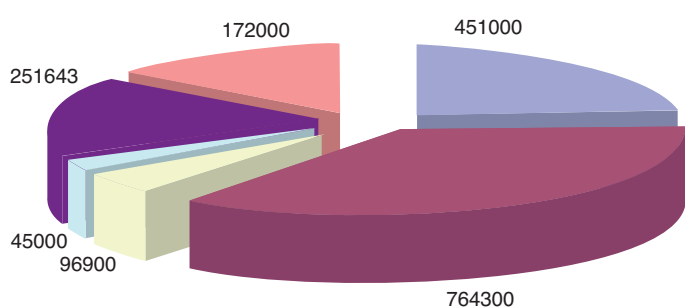
Réalisation / Imprimerie Iriart • Bardos

# LE BUDGET - Urt 2016

**BUDGET PRIMITIF URT 2016 - TOTAL BUDGET : 4 976 743 €**

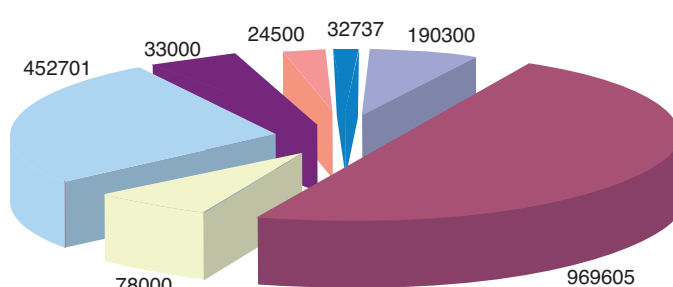
## Section Fonctionnement 1 780 843 €

### Dépenses



- Charges d'exploitation (énergie, achats, entretien)
- Charges de personnel
- Reversement FNGIR (fond national de garantie individuelle des ressources)
- Intérêts d'emprunts
- Autres charges (Indemnités, SDIS, syndicat des Berges, subventions aux associations, Imprévus, etc...)
- Excédent de fonctionnement

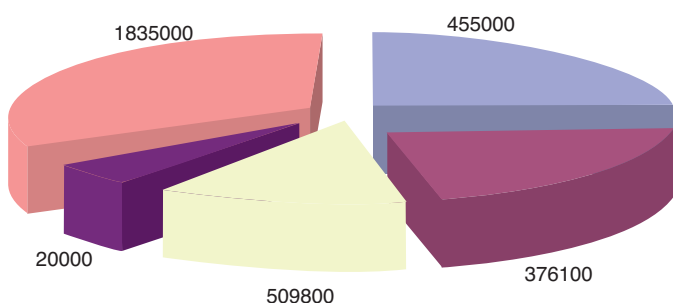
### Recettes



- Produits des services (redevances péri-scolaires, centre de loisirs, coupes de bois,)
- Impôts locaux
- Taxes (Pylones électriques, électricité, droit mutation, etc...)
- Dotations, subventions, participations
- Revenu des bâtiments communaux
- Divers
- Report de l'excédent

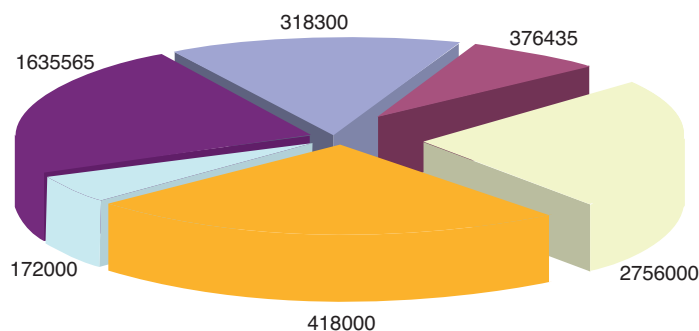
## Section Investissement 3 195 900 €

### Dépenses



- Opérations d'équipement
- Provision pour opération années futures
- Remboursement Prêts (part capital + prêt relais TVA)
- Divers
- Reste à réaliser de 2015

### Recettes



- Subventions
- Dotations (Récupération TVA payée en 2014 ; Taxe aménagement)
- Vente terrains Coteau
- Excédents de section fonctionnements
- Solde d'exécution et reste à réaliser 2005 à reporter
- Emprunts

## En quelques mots, les faits marquants de ce budget...

### - Au niveau du compte administratif de 2015

L'excédent constaté est de 32 700 € dû essentiellement à des recettes supérieures aux prévisions, notamment la taxe d'aménagement.

### - Au niveau du budget 2016

#### - Section fonctionnement

Les dotations de l'Etat continuent de baisser (30 000 €)

Les recettes fiscales (*taxes habitation et foncière*) augmentent du fait de l'augmentation des bases décrétées par l'Etat et de l'augmentation du nombre de logement sur la commune.

Les taux des impôts locaux (*part communale*) restent inchangés par rapport à l'an dernier

L'excédent de la section fonctionnement est de 172 000 €, montant reporté dans la section investissement.

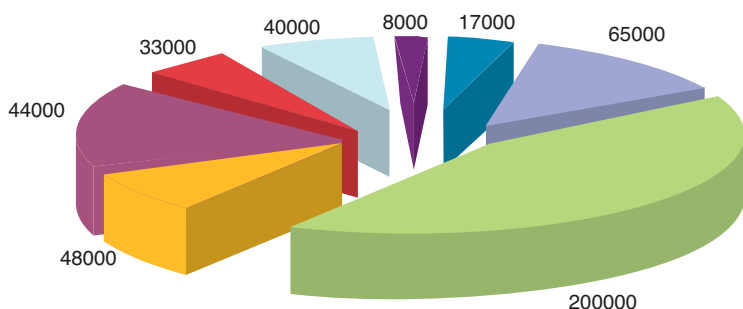
#### - Section Investissement

Le montant important de cette section est essentiellement lié à la réalisation de la nouvelle cantine/médiathèque dont seule une faible part des dépenses et recettes budgétées en 2015 ont été effectivement engagées l'année dernière. D'importants reports sont donc constatés cette année. Une part importante des subventions ne sera versée qu'après la fin du chantier. Un prêt relais est prévu pour couvrir le laps de temps entre le paiement des fournisseurs et la réception des subventions. Remboursé au bout de quelques mois, il vient néanmoins augmenter pour un montant égal les chapitres recette et dépense de cette section.

Certaines évolutions ont été constatées tant au niveau du coût des entreprises que des montants des subventions finalement accordées par les organismes concernés mais l'écart global positif est couvert par les aléas pris en compte au début de l'opération et le financement de ce nouveau bâtiment n'a pas été modifié.

La provision engagée l'an dernier passe à 376 000 €. Cette provision permettra de prendre en compte plus facilement les dépenses courantes d'investissement avec des dotations de l'Etat qui pourraient se poursuivre à l'avenir. Elle pourra également permettre de réduire notre dette à long terme qui est d'environ 1 900 000 €.

## Dépenses d'équipement 2016 455 000 €



- Voirie (rue et trottoirs)
- Accessibilité
- Matériel
- Éclairage public / Réseau électrique
- Forêt
- Bâtiments
- Cantine / médiathèque
- Plan local urbanisme

## ■ SUBVENTIONS

ACCA	500 €
AEP ST JOSEPH	1000 €
ANCIENS COMBATTANTS	500 €
ANCIENS SAPEURS POMPIERS	200 €
ASSOC MESPLES AVENTURE	1500 €
ARDANAVY FC	2200 €
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	1000 €
CLUB URTOIS DE L'ÂGE D'OR	700 €
COMITE DES FÊTES	6500 €
CONSEIL DES PARENTS D'ÉLÈVES ELHUYAR	700 €
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE URTOISE	1250 €
LE RÉVEIL URTOIS	4000 €
LES ALEVINS**	8550 €
LES AMIS DE L'ORGUE D'URT	800 €
RADIO CLUB URTOIS	400 €
TENNIS CLUB URTOIS	2400 €
UNION SPORTIVE DE RUGBY	500 €
URT VÉLO 64	3800 €
VAL ADOUR MARITIME	800 €

\*\*Subvention municipale de 38 € par enfant du groupe scolaire

**TOTAL : 37300 €**

## Anciens Combattants

**Nouveau bureau du conseil d'administration au 24 mai 2016**

Président : Jean Marc Etchebarne  
 Vice-président : Jean Comets  
 Secrétaire général : Yves Patrick Labeyrie  
 Secrétaire adjoint : Francis Lapadu  
 Trésorier général : Pierre Duhart  
 Action sociale : Simone Latxague  
 Porte-drapeau : Laurent Sallaberry  
 Porte-drapeau suppléant : Jean Claude Lapiz

Membres : Jean-Baptiste Destribats, Gratien Jocou



## Dernière minute !

Devant l'augmentation des vols et cambriolages qui touchent le village, nous vous recommandons la plus grande vigilance, autant pour vos véhicules que pour vos habitations.

## L'instant gascon

**L'arreproèr (le proverbe)**  
**Tot cotèth navèth que talha**  
*Tout nouveau tout beau.*

**Toponymie du village**  
 Allée de Mesplès - Allée des néfliers

## La cantine

La démolition de l'ancienne « Maison pour tous » démarrait il y a tout juste un an.

Aujourd'hui, la construction du futur espace regroupant la cantine scolaire, la médiathèque et des bureaux locatifs avance bien. Les délais sont respectés.

Nos chères têtes blondes devraient, comme cela avait été annoncé, prendre leurs repas dans le nouveau réfectoire dès la rentrée de septembre 2016.



• Vue donnant sur la médiathèque (côté rue de Gascogne)

Vue donnant sur le réfectoire (côté école).

### JUILLET

2 JUILLET	SECONDE ÉDITION DU FESTIVAL "PLAZERREKIN"	MESPLES	AVENTURE PARC P.E.P.
13 JUILLET	BAL DES POMPIERS	AMICALE SAPEURS POMPIERS	FRONTON
14 JUILLET	CÉRÉMONIE FÊTE NATIONALE	ANC. COMBATTANTS / MUNICIPALITÉ	MONUMENT AUX MORTS
24 JUILLET	KERMESSE	RELAIS PAROISSIAL	FRONTON / SALLE JEAN CASTAINGS
26 JUILLET AU 13 AOÛT	TOURNOI OPEN DE TENNIS	TENNIS CLUB URTOIS	TENNIS CLUB
MI JUILLET À MI AOÛT	VISITE DES JURYS POUR LES MAISONS FLEURIES		OFFICE DU TOURISME

### AOÛT

4 AOÛT	MARCHÉ NOCTURE	OFFICE DU TOURISME	PLACE DU MARCHÉ
7 AOÛT	MESSE AU PORT - BÉNÉDICTION DES BÂTEAUX	RELAIS PAROISSIAL / CCAS	PLACE DU PORT
13 AOÛT	FINALES TOURNOI OPEN DE TENNIS	TENNIS CLUB URTOIS	M.V.A. / TENNIS CLUB
12 AU 15 AOÛT	FÊTES LOCALES	COMITÉ DES FÊTES	M.V.A.

### SEPTEMBRE

3 SEPTEMBRE	FORUM DES ASSOCIATIONS		
-------------	------------------------	--	--

### OCTOBRE

1 <sup>er</sup> OCTOBRE	JOURNÉE HANDIVAL	URT VÉLO 64	M.V.A. / SALLE JEAN CASTAINGS
2 OCTOBRE	VIDE GRENIER	ASSOCIATION URT PARENTS D' ELÈVES	PARKING SALLE JEAN CASTAINGS
16 OCTOBRE	EXPOSITION ARTISTES URTOIS	MUNICIPALITÉ EJC	SALLE JEAN CASTAINGS